



Les transformations socioéconomiques contemporaines en zones oasiennes, un « régime d'accumulation » singulier : le cas de la vallée du Todgha au Maroc

Essai

Pierre Alary¹

¹ Clersé, Université de Lille, Villeneuve d'Ascq. Contact : pierre.alary@univ-lille.fr

Résumé

Historiquement, dans la vallée du Todgha, au sud de la chaîne de l'Atlas, la reproduction matérielle des habitants dépendait de la mise en valeur des vallées irrigables et des parcours désertiques sur lesquels les troupeaux broutaient. Ce modèle, dominant avant l'indépendance, change progressivement à partir des années 1960. Une partie de la population migre par vagues successives, la population de la vallée augmente, l'artisanat et les services se développent et l'agriculture locale ne permet plus de nourrir les habitants de la zone. Ainsi, l'essentiel des biens alimentaires consommés localement est produit ailleurs, tout comme les facteurs de production nécessaires aux activités locales. Dans ce contexte, d'où proviennent les ressources nécessaires à un espace qui « importe » les biens indispensables à son activité et qui « exporte » peu ? Les transferts des migrants semblent centraux à ce titre, ils diffusent des ressources monétaires qui s'accumulent pour partie (bâtiments). Ils alimentent certains secteurs d'activité et assurent le bouclage macro-économique de la zone. Les transferts participent à la construction d'un modèle de développement cohérent et relativement dynamique malgré le « déficit commercial » de la vallée.

Introduction

Le Sahara est anthropisé depuis longtemps, les nomades le parcouraient avec leurs troupeaux et les sédentaires cultivaient les vallées irrigables (Nantet, 2007). Historiquement, les zones oasiennes abritaient de nombreuses

activités agricoles, plus ou moins liées au pastoralisme (sur le terrain, les distinctions agriculteur/éleveur, sédentaire/nomade ne sont pas toujours nettes) et de multiples formes de commerce. Des réseaux d'échanges (Lecoquierre, 2015 ; Sheele, 2012), toujours vivants au début de la période coloniale (De

Hass, 2006), reliaient un ensemble de villes (Sheele, 2017) parmi lesquelles figure Tinghir.

Située à un nœud de réseau, cette dernière devient une base militaire coloniale malgré le relatif désintérêt de l'administration pour le désert marocain (Kagermeier, 2012). Après l'indépendance, les zones désertiques restent en marge des politiques de développement et les mouvements de migration s'intensifient (De Hass, 2003). Les dynamiques migratoires, en direction des grandes villes marocaines, de l'Europe ou d'ailleurs, prennent un essor particulier à partir des années 1960 (De Haas et El Ghanjou, 2000). Elles sont toujours très vivantes (Khandouch, 2017) et les migrants, qu'ils appartiennent aux premières (1960) ou aux dernières vagues, entretiennent généralement des liens avec leurs villages d'origine (Heinemeijer et al., 1977 ; Khandouch, 2017). Ils construisent des maisons, financent des projets de développement, reviennent régulièrement en vacances voire s'installent « au Pays » une fois retraités.

Ces transformations sociales ne sont pas neutres et l'habitat par exemple a radicalement changé depuis le début des années 1960. Les constructions individuelles ont pris le pas sur l'habitat collectif et des lotissements, de nouveaux édifices publics, des bâtiments administratifs, un hôpital, voient le jour à Tinghir (préfecture de province depuis peu). Par ailleurs, les activités économiques ne semblent pas atones, l'artisanat est largement présent dans certains quartiers (feronnerie, menuiserie, etc.) et la restauration, l'hôtellerie et les commerces sont nombreux dans les villes et les villages.

Cette présentation succincte met en lumière les transformations contemporaines de la

province de Tinghir et interroge sur les processus de développement. L'accumulation, pour reprendre les termes régulationnistes¹ (Boyer, 2004), semble réelle, mais le régime d'accumulation observé à Tinghir n'a pas été théorisé. Il ne ressemble absolument pas aux modèles déjà identifiés (Boyer et Saillard, 2002) et ce constat valide largement les thèses qui défendent la diversité des trajectoires au sein du capitalisme. Dans ce contexte, comment peut-on caractériser la dynamique économique de la vallée du Todgha dans la province de Tinghir ?

Encadré 1. Le régime d'accumulation

Le régime d'accumulation est « l'ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital » (Boyer, 2002, p. 570). Par régularité, R. Boyer entend les lois, les règles, les représentations, les institutions qui encadrent et régulent les activités économiques. Si les institutions s'articulent bien et se complètent le modèle « fonctionne » et permet l'accumulation. Si tel n'est pas le cas, le modèle entre en crise. Le régime d'accumulation fordiste caractérisait les trente glorieuses en Europe occidentale. Sa cohérence institutionnelle est remise en cause à partir de la fin des années 1970, il entre en crise et un nouveau régime plus ou moins stable apparaît (régime d'accumulation tiré par la finance). Ainsi, la diversité des formes institutionnelles, des architectures institutionnelles donne une grande diversité de capitalisme (Amable, 2005 ; Boyer, 2015).

Nous prenons quelques libertés avec le cadre théorique de la Régulation, dans la mesure où, à

¹ Le terme régulationniste renvoie à la théorie de la régulation (Boyer et al., 2023). Cette dernière, apparue au milieu des années 1970, met l'accent

sur l'architecture institutionnelle et sur la complémentarité entre les différentes institutions.

Tinghir, l'accumulation ne prend pas toujours la forme d'un capital investi pour produire de nouveaux biens et services. La construction d'une d'habitation n'entre pas obligatoirement dans la catégorie « capital » et la maison constitue souvent un patrimoine qui ne génère aucun profit. Ainsi, par rapport aux hypothèses définies dans ce travail, parce qu'il est accumulé et façonne le modèle de développement local, nous assimilons le patrimoine au capital.

Les éléments de preuve, sur lesquels la démarche scientifique est fondée, ne sont pas toujours disponibles et les réflexions ci-dessous ne suivent pas toujours les voies généralement empruntées par la recherche. Plus qu'il ne les démontre, l'article pose des hypothèses pour caractériser la trajectoire de la zone étudiée.

Le premier paragraphe présente les oasis de la vallée du Todgha. Le second formule une proposition pour identifier la dynamique de développement de la zone étudiée et son régime d'accumulation. Enfin, le troisième et dernier paragraphe fait indirectement écho au second et discute les visions du développement parfois dominantes. Ces dernières cherchent à identifier des leviers du développement par rapport à un modèle normatif parfois inadapté à la compréhension de l'espace étudié. Le troisième paragraphe, la réflexion « épistémologique », est le fruit de longues discussions sur le terrain. J'ai participé en 2020, 2022 et 2023, aux stages de découverte des étudiants de l'ENA de Meknès

et de l'IAV de Rabat. Ces derniers se spécialisent dans le développement rural et analysent les systèmes agraires des zones oasiennes (à Tinghir) et les effets des politiques de développement rural dans une perspective pluridisciplinaire. Dans ce cadre, j'ai réalisé de nombreux entretiens semi-directifs avec des acteurs locaux (des responsables du ministère, des organisations professionnelles agricoles, des coopératives, etc.), les paysans et des commerçants.

Tinghir une zone oasienne

La région du Drâa-Tafilalet est située sur les contreforts sud de l'Atlas et regroupe cinq provinces, dont Tinghir, au centre-nord (Figure 1). La nationale 10, qui relie Agadir à Bouarfa, traverse la Province au niveau de la ville de Tinghir, plus ou moins équidistante d'Ouarzazate et d'Errachidia. Des aéroports desservent ces deux dernières.

Le nord de la Province est montagneux et escarpé. La petite ville de M'semrir par exemple, en haut de vallée du Dadès, est à plus de 2200 m et les montagnes qui l'entourent frôlent 3000 m. Hormis cette zone, l'essentiel du territoire provincial est situé sur un plateau élevé (plus de 1200 m d'altitude). La pluviométrie est fortement corrélée à l'altitude, les sommets de la Province sont relativement bien arrosés, plus de 600 mm/an, contrairement aux territoires plus au Sud où les précipitations annuelles ne dépassent pas 100 mm irrégulièrement réparties.



Figure 1. Provinces de la région du Drâa-Tafilalet (Source : Monographie du Drâa-Tafilalet, 2015 – Direction Générale des Collectivités locales, Ministère de l’Intérieur)

Les températures estivales dépassent parfois 40°C, mais elles peuvent être négatives en hiver. Même si les journées sont généralement ensoleillées en hiver, il neige fréquemment en altitude et de temps en temps à Tinghir ville. La région est également ventée. Ces conditions climatiques entraînent un ruissellement important, une forte évaporation et la végétation pousse peu sur l’ensemble du territoire (semi-désertique). En revanche, les précipitations alimentent le réseau hydrographique et des nappes phréatiques. L’agriculture oasienne traditionnelle s’est développée dans les vallées, celle du Todgha par exemple, où se trouve la ville de Tinghir, et les nouvelles formes d’agriculture, les extensions, dépendent des forages. Ces derniers approvisionnent les cultures industrielles, l’olivier et le palmier pour l’essentiel.

Administrativement, même si la colonisation du Maroc est antérieure, la présence française et le contrôle du sud-est marocain devient effective à partir des années 1930.

L’administration coloniale transforme les structures politiques locales, les pouvoirs locaux perdent partiellement le contrôle du territoire et les populations pastorales se sédentarisent progressivement. Cependant, le pouvoir colonial, qui occupe militairement le sud-est marocain, ne le considère pas à l’égal des territoires côtiers. Ces derniers ont fait l’objet de politiques de développement rural destinées à promouvoir de grands périmètres irrigables pour dégager des excédents agricoles. En opposition, le sud-est marocain était jugé improductif et périphérique à cet espace socioéconomique « utile » (Aït Hamza, 2012).

Les politiques conduites après l’Indépendance (1956) ne réduisent pas drastiquement les inégalités territoriales et le littoral reste toujours au centre des attentions (Aït Hamza, 2012). Avec le Plan Maroc Vert, un nouveau message politique, qui promeut l’agriculture oasienne, est affiché (depuis le milieu des années 2000). En 2009, dans le cadre de la loi de décentralisation, Tinghir devient une

province et ce changement de statut administratif s'est traduit par la construction de bâtiments publics (administration provinciale, hôpital, etc.).

La population de la province est sensiblement égale à 350000 personnes en 2023. Elle est jeune, la pyramide des âges forme un triangle et 50% de la population à moins de 24 ans. La croissance démographique, les vingt dernières années, est importante et croît plus en zones urbaines qu'en zone rurale. La démographie est favorable à la ville de Tinghir qui possède désormais 45000 habitants (Odghiri, 2022).

La vallée du Todgha, une économie oasienne

Les activités économiques de la Province dépendent de l'extraction de produits miniers, or, argent, cuivre, de l'agriculture « traditionnelle », d'une nouvelle forme d'agriculture, d'un peu d'élevage, du tourisme, de l'artisanat, de la construction, du commerce et de services administratifs. Le tissu économique de la zone est vivant, la croissance du PIB est plus ou moins continue, de l'ordre de 4 % en 2022 pour un PIB de 19000 dirham par habitant (32000 dirham au niveau national)². Le taux de change US \$ dirham a évolué, mais, en 2023, il oscille autour de 10 DH = 1 US \$.

Ces données statistiques donnent une image de la province mais ne permettent pas de quantifier la dynamique d'accumulation de la Province. Les données qui permettraient de vérifier nos hypothèses ne sont pas réellement disponibles et apprécier quantitativement le niveau d'accumulation nous dépasse. En revanche, elle nous semble réelle et nous adoptons une autre démarche pour la caractériser. Premièrement, nous délimitons la zone d'étude au territoire que nous

connaissons, la partie supérieure de la vallée du Todgha (cf. Figure 2). Deuxièmement nous mobilisons des exemples issus d'observations, que nous avons pu faire lors des différents séjours sur le terrain, associées aux discours des acteurs que nous avons rencontrés.



Photographie 1. Ksar de Tiydrine (Alary 2022)

La construction et l'économie locale

L'habitat traditionnel, le Ksar, est généralement inoccupé en 2023 et bon nombre d'unités qui le composent tombent en ruine. Dans la vallée, l'essentiel des ksars ne sont plus habités depuis les années 80 et les murs, en pisé, s'effondrent. L'exemple de Tiydrine (Photographie n°1), à côté de Tinghir, est significatif d'une tendance générale qui dépasse la vallée, même si certains sont encore habités et entretenus. A Tinghir, dans la vieille ville, un Ksar abrite plusieurs familles et il est possible de déambuler dans un dédale de ruelles. Parallèlement, l'habitat individuel se développe.

La photo aérienne (Photographie n° 2) montre l'ampleur des transformations de l'habitat. Les anciennes unités d'habitation (kasar), à l'abandon, sont entourées en rouge (Le [lien ci-joint](#) permet d'accéder aux photos aériennes). Une fois agrandies, elles montrent clairement l'état de délabrement des ksars entourés. Les

² [Haut-Commissariat au Plan du Maroc](#)

nouvelles habitations, construites en marge de la vallée agricole (Photographie n° 2), le long des routes, sont récentes et les premières sont apparues à partir de la fin des années 1960, début des années 1970 : « *nous avons quitté le Ksar petit à petit, mais j’y ai grandi. Tout communiquait par les toits et on se retrouvait souvent sur la place, le soir, on y célébrait les mariages* » (Habitant Aït Snan, 76 ans). La description générale de la haute vallée traduit l’évolution de toute la vallée. L’habitat individuel s’est développé et constitue

désormais la norme dominante. Il se développe toujours en 2023 et, dans certains cas, il prend une nouvelle tournure architecturale. En sortant de Tinghir, en direction d’Ourzazate, de chaque côté du Boulevard Mohamed V, des lotissements sont édifiés. Les constructions ne se limitent cependant pas à l’habitat et, avec le changement de statut administratif de Tinghir (cf. supra), de nouvelles infrastructures administratives et de santé (hôpital) ont vu le jour.



Photographie 2. Haute vallée du Todgha. Aït Snan (carte n°2). Photo aérienne 17/07/2022, Google earth

Le secteur du bâtiment s’inscrit dans la dynamique de transformation. Il constitue une activité économique importante et bénéficie, dans beaucoup de cas, de transferts : du pouvoir central pour édifier les infrastructures publiques ; des migrants³ qui construisent des habitations individuelles : « *J’ai travaillé pendant trente ans à côté de Casa, on a construit la maison petit à petit, et depuis la*

retraite on l’habite, je voulais revenir à Tinghir pour la retraite » (Habitant de Tiydrine, 69 ans) ; « *Vous savez, dans la vallée on était pauvre et on partait travailler, à Casa, en France aussi, maintenant les jeunes vont aussi en Espagne. On économisait pour construire une maison où on était né. On était fier de faire la maison ici* » (Habitant d’Afanour, 73 ans).

³ Le terme migrant regroupe les natifs de la zone qui travaillent et vivent ailleurs, au Maroc ou à l’étranger.



Photographie 3. Lotissement en construction. Bd Mohamed V, Tinghir (Smith 2023)

Certes la construction d'habitations n'est pas uniquement le produit de la migration. Des acteurs (commerçants, artisans ou autres) sont établis dans la zone et les bâtiments publics sont aussi financés par l'impôt prélevé localement (en plus des transferts du gouvernement central). En revanche, la description ci-dessus traduit un fait qui semble marquant. Les transferts monétaires des migrants nourrissent le secteur du bâtiment et

la construction d'habitations façonne le régime d'accumulation, bien singulier, de la zone étudiée.

L'agriculture et l'économie locale

La place de l'agriculture a beaucoup changé et la production de la vallée et de ses environs ne couvre plus les besoins de la population qui vit sur ces espaces. Dans la vallée du Todgha, la production agricole est difficilement envisageable sans une forme d'irrigation étudiée par Tristan Kuper (2022) et Pénélope Mazari (2002). Ils ont identifié 4 zones (Figure 2) : à proximité des gorges (Todgha Oulya : zone 1), où l'accès à l'eau est libre et illimité ; plus en aval (Tinghir : zone 2 et Todgha Soufla : zone 3) où les tours d'eau sont de plus en plus restrictifs et à Taghzout n'Aït Atta (zone 4) où le Todgha est généralement asséché. Irriguer en prélevant directement dans le Todgha est impossible dans la zone 4 et, pour un usage régulier, l'eau est prélevée dans la nappe.

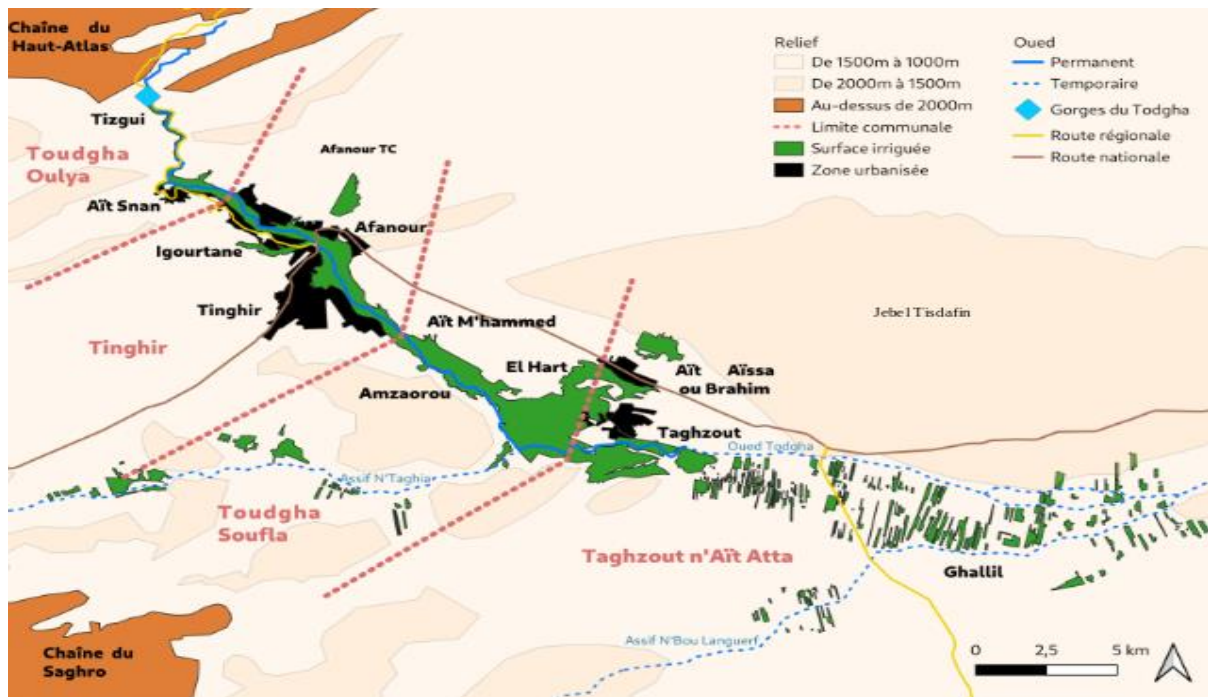


Figure 2. La vallée du Todgha (Mazari 2022)



Photographie 4. Détail du parcellaire à Aït Snan. Photo aérienne du 17/07/2022, Google earth

Todgha Oulya : zone 1

La vue aérienne (Photographie n°2) correspond à Aït Snan (Figure 2) et montre clairement le couvert végétal et ainsi les limites des espaces cultivés. A Todgha Oulya l'irrigation gravitaire est ancienne : « *ici on arrose avec l'eau de la rivière depuis toujours, du temps de mon grand-père, les familles le faisaient déjà et elles faisaient comme les générations précédentes* » (Habitant d'Aït Tizui, 82 ans). Les droits ont évolué dans le temps, tout comme les modalités de répartition de la terre.

Au sein des douars, la terre était en propriété (de mémoire de nos interlocuteurs), elle l'est toujours et l'appartenance de chaque parcelle est clairement identifiée : « *Je sais à qui appartiennent toutes les parcelles et tous ceux qui vivent ici le savent* » (Habitant d'Amzaorou, 41 ans). Les parcelles sont généralement de petite taille comme le montre l'agrandissement (photographie n°4) datée de 2022. Le trait en jaune, au centre de la photographie, représente la longueur d'une parcelle choisie au hasard, elle fait 38 m (cf. le carré noir sur la photographie n°4). La taille des maisons, à gauche sur la photo, et le lit du Todgha servent également d'indicateur pour apprécier la superficie des « champs ».

L'organisation du modèle de production, qui domine encore, est intimement liée à la consommation familiale. Les productions ne font pas réellement l'objet de ventes régulières et soutenues même s'il est possible qu'une partie soit monnayée : « *on produit pour la maison* » (Habitant d'Aït Tizui (Zone : 1), 58 ans). « *Ce sont les terres de la famille, on fait des légumes, la luzerne pour la vache ... en général c'est pour nous mais on peut en vendre si ça donne bien. Cette année, j'ai fait beaucoup d'oignons, ils sont jolis et j'en vendrai une partie* » (Habitant d'Asfalou en Zone 1, 34 ans). Les oliviers ne sont pas toujours bien entretenus selon les témoignages que nous avons recueillis et produisent peu : « *j'aime m'occuper des oliviers, on produit une bonne huile saine, mais ici beaucoup d'oliviers sont peu entretenus, certains ramassent tout juste les olives* » (Habitant d'Aït Oussalem en Zone 1, 41 ans). Ce verbatim traduit un discours assez commun à l'image du suivant sur l'entretien des palmiers : « *peu de gens cultivent les palmiers, les jeunes ne veulent pas monter sur les arbres et ces arbres tombent à l'abandon ... regardez, personne ne coupe plus les feuilles basses quand elles sèchent. Ensuite, tout prend feu* » (Habitant de Snan en Zone 1, 56 ans).

Tinghir : zone 2

Les discours recueillis sur la zone 2 ne changent pas fondamentalement. La terre appartient aux familles qui la mettent en valeur directement. L'autoconsommation guide généralement les choix de production même si nos interlocuteurs font état de ventes contingentes et occasionnelles. En d'autres termes, les familles cultivent pour s'approvisionner en premier lieu et les stratégies de productions dont le fruit est destiné à la vente sont secondaires.

En revanche, contrairement à Todgha Oulya, l'accès à l'eau n'est pas « illimité ». Des tours d'eau organisent la répartition de l'eau et le nombre de jours qui sépare deux tours d'eau augmente en aval de la rivière. Ainsi, parallèlement à l'irrigation gravitaire, des puits de faible profondeur (15 mètres) approvisionnent les surfaces cultivées. Les puits à usage privatif ou collectif sont fréquents dans la plaine agricole contiguë à la ville de Tinghir, en dessous de la mosquée Ighrem Lejdid par exemple. Même si l'usage de l'eau gravitaire et des puits collectifs est régulé, les bénéficiaires n'estiment pas que les cultures soient mises en péril par le manque d'eau : « *si j'avais mon puits, j'aurais plus d'eau, mais entre l'eau de la rivière et celle du puits collectif, qui arrive aussi par la séguia, j'arrive à produire la luzerne, les oignons, et d'autres légumes* » (Habitant du Ksar de Tinghir, 67 ans).

Pour ces deux zones, le modèle agricole, à étage, interroge à plusieurs égards. Les ressources hydriques sont abondantes dans la partie supérieure de la vallée et règlementées mais « suffisantes » en aval. Les ressources foncières sont plus limitées, les vallées sont parfois étroites mais la superficie disponible ne semble pas être le facteur limitant. Les terres sont surtout travaillées par des femmes et des hommes âgés pour approvisionner le foyer en biens alimentaires directement consommés (légumes), ou en fourrages destinés aux

animaux (autoconsommation de viande, lait, beurre).

La mise en valeur de ces terres agricoles ne correspond pas à certains standards contemporains à vocation marchande et la production agricole tombe en désuétude selon nos interlocuteurs : « *on ne cultive pas beaucoup dans la vallée maintenant, il n'y a pas beaucoup de jeunes qui viennent travailler, ils donnent parfois un coup de main, mais c'est surtout les vieux qui font les jardins, quand on sera mort, ça redeviendra peut-être sauvage* » (Habitant de Tinghir, 57 ans). La situation décrite peut sembler paradoxale, dans un univers où l'eau est « précieuse », les vallées où elle abonde sont délaissées à certains égards. Situées au cœur d'un espace urbanisé, proches de lieux de consommation, elles pourraient devenir la ceinture maraîchère de la zone ou des lieux de production des plantes aromatiques et un vivier d'emploi.

Des raisons sociales expliquent ce paradoxe apparent et une explication semble récurrente. Les actifs masculins ne se projettent pas réellement dans les activités agricoles : « *j'aide mon grand-père à retourner la terre pour cultiver les oignons, mais nous (sous-entendu les hommes actifs), on doit ramener de l'argent pour la famille, c'est pour ça qu'on part ou alors on cherche un travail qui rapporte des sous* » (Habitant de Tinghir, 34 ans). Le cousin de mon interlocuteur a rajouté : « *vous dites qu'en cultivant des légumes on peut gagner de l'argent, mais est-ce que vous le faites ? Vous avez un autre métier, vous ne grattez pas la terre* » (Habitant de Tinghir 28).

Todgha Soufla : zone 3

Les ressources hydriques disponibles dans les deux premières zones s'épuisent progressivement à Todgha Soufla et, en aval de cette zone, la rivière ne coule plus. Les tours d'eau sont trop longs et les puits peu profonds ne suffisent plus. La végétation change tout au

long de la vallée et les cultures laissent place à une palmeraie très mal entretenue par endroits, des arbres sauvages dont les fruits ne sont pas toujours récoltés, et à de l'orge pluvial. Todgha Soufla est une zone de « transition » entre la haute vallée, bien pourvue en eau et la basse vallée où des forages profonds alimentent de nouvelles formes d'agricultures.

Taghzout n'Aït Atta : zone 4

Les productions agricoles de vente se développent à Taghzout n'Aït Atta. Elles s'implantent dans les extensions et cette forme d'agriculture se concentre essentiellement sur deux productions : l'oléiculture et la phoeniciculture. Les extensions se développent sur les terres collectives, historiquement des parcours destinés à nourrir les troupeaux. L'eau de surface est absente, elle est pompée en profondeur, et un système d'irrigation assure l'approvisionnement des arbres. Le modèle des extensions observé à Taghzout n'Aït Atta est représenté sur la figure 2 par des formes géométriques, des rectangles verts, dont la longueur est bien supérieure à la largeur. Ce type d'agriculture voit le jour dans les années 1990 à certains endroits (Kuper, 2022 ; Mazari, 2022), à Ghallil (Figure 2) par exemple, et s'impose comme le modèle de développement agricole des zones oasiennes.

Il dépasse largement la zone 4 et sur la nationale 10, à 17 km de Tinghir, à quelques kilomètres de Timadriouine, des centaines d'hectares d'oliviers viennent d'être plantés, deux gros bassins stockent l'eau pompée en profondeur pour arroser les jeunes arbres. Au niveau provincial, les oliviers ou les palmiers sont plantés sur des terres collectives et de nombreuses frictions apparaissent (Smith, 2023). Premièrement, les réserves en eau souterraines sont limitées et seuls les forages les plus profonds atteignent la nappe quand elle baisse. Kuper (2022) et Mazari (2022)

mettent clairement à jour ce problème dans leurs travaux.

Deuxièmement, l'appropriation des terres collectives par les investisseurs ou les agriculteurs est parfois source de conflits (Smith, 2023). Les groupes sociaux ne s'accordent pas toujours sur les limites des terres en question et une partie peut être revendiquée par deux groupes. De plus, à l'intérieur du groupe social, de nombreux ayants droit peuvent faire valoir leurs prérogatives. Les ayants droit doivent céder gracieusement ou à titre onéreux leurs droits à l'investisseur ou l'agriculteur qui souhaite créer une extension. Les droits des personnes ayant quitté la vallée depuis longtemps, ne s'éteignent généralement pas et, même s'ils vivent ailleurs, leurs droits reviennent à leur descendance. Identifier tous les ayants droit est parfois difficile et trouver un consensus, entre des personnes aux objectifs très différents, est parfois compliqué. Quoiqu'il en soit, que les personnes immigrées depuis longtemps, dont les enfants, voire les petits enfants n'ont jamais vécu à Tinghir et ne parlent plus le tamazight, conservent leurs droits est chargé de sens. Le droit à la terre est institué, reconnu de tous et les liens ne sont rompus ni par la distance, ni par le saut générationnel. « *C'est toujours le sang de la famille, même si les parents sont partis depuis longtemps. L'origine de la famille est ici. Ici c'est le refuge, on a toujours au moins ça* » (Habitant d'Afanour, 68 ans).

Les limites des quatre zones agricoles présentées ci-dessus pourraient faire l'objet de discussions tout comme le choix des critères qui permettent de les caractériser. Notre analyse n'est pas neutre, le choix des critères l'oriente pour souligner une dynamique économique qui interroge à plusieurs titres. Premièrement, les territoires où les modalités de répartition du foncier sont acceptées et connues de tous et où l'eau abonde, où la

conflictualité autour de ressources naturelles est faible, n'intensifient pas la production pour alimenter la demande croissante.

Les zones 1, voire 2 (et 3 à certains égards), où les ressources (eau, terre) ne sont visiblement pas limitantes, sont « délaissées ». Deuxièmement, les territoires nouvellement mis en valeur à des fins agricoles (industrielles) font paradoxalement l'objet de conflits de répartition (eau, terre). Ce constat interroge et il semble d'autant plus intéressant que la majorité des biens alimentaires consommés dans la vallée étudiée provient d'ailleurs. Les entretiens que j'ai pu avoir avec les commerçants sur les marchés, dans les commerces, laissent penser qu'une part congrue des biens est produite localement. J'ai interrogé, dans la vallée, plus de cent commerçants sur les origines géographiques des produits alimentaires qu'ils vendent. Pour l'écrasante majorité, les fruits, les légumes, les huiles (l'huile d'olive incluse), les céréales, sont produits en dehors de la zone. Les produits carnés le sont également et les volaillers déclarent « importer » les poulets, qu'ils soient vivants ou morts. Les bouchers achètent quelques bovins localement⁴ à des familles qui possèdent un très petit effectif (1 ou 2 bêtes) destiné à produire du lait et de la viande. Un éleveur importe des broutards venus d'Europe et les engraisse localement. Selon lui, ce mode de production se développe depuis quelques années mais j'ignore le degré de généralisation de ce modèle et son influence sur l'approvisionnement provincial.

Si les volailles et les bovins sont généralement produits ailleurs, il semblerait que la tendance

soit un peu différente pour la viande ovine ou caprine. Les bouchers font état d'une production locale et ils achètent régulièrement des animaux aux bergers qui sillonnent le désert avec leurs troupeaux⁵. Cependant, ils estiment la part venue d'ailleurs est largement supérieure à celle produite localement. Pour les troupeaux sédentaires, l'alimentation est surtout locale. Ils broutent sur les terres collectives, dont l'accès n'est pas obligatoirement interdit aux transhumants, même si les troupeaux consomment parfois de la paille venue des plaines transatlasiennes.

La production laitière locale destinée à la vente est également atone. Il existe des laiteries au sein de la province, mais les niveaux de collectes sont réduits et, selon le président de la coopérative laitière Halib Imlil à Tinghir, l'équilibre comptable des laiteries est difficile à atteindre. Les troupeaux des éleveurs qui vendent du lait sont généralement réduits, entre 3 et 10 vaches (selon le président de la coopérative Halib Imlil) et, pour la consommation familiale, la majorité des éleveurs possèdent 1 ou 2 têtes. Les familles rencontrées, possédant quelques bovins, achètent souvent des aliments, importés ou de l'orge produite localement et achètent localement de la luzerne ou la produisent. Cette dernière et l'orge sont communes dans la vallée et ces productions sont soit autoconsommées au sein de la famille, soit consommées localement. Elles font souvent l'objet d'échanges et, à Tinghir par exemple, il est possible d'acheter quotidiennement des petites bottes de luzerne fraîche.

⁴ Un abattoir, plus ou moins extérieur, se trouve au cœur de la ville. Il est possible d'assister à l'abatage en passant dans la rue.

⁵ La tradition d'élevage ovin et caprin de transhumance est ancienne. Les bergers parcourent les montagnes indépendamment des limites administratives au sein du Royaume. Les chemins

de pâturage conduisent les troupeaux des zones d'altitudes, montagneuses, vers les plateaux de moyennes altitudes au sud de Tinghir. Ainsi, en dehors de quelques petites unités sédentaires, la chèvre ou le mouton vendu à Tinghir, a brouté sur les parcours provinciaux (localement), mais aussi bien au-delà.

Tous les éléments que nous avons pu rassembler convergent et semblent montrer que les productions agricoles de la Province ne couvrent pas les besoins des habitants. La majorité des biens alimentaires provient d'ailleurs et « importer » ces derniers, nourrit le déficit commercial de la Province à ce titre. En d'autres termes, l'agriculture de la province ne participe pas au processus d'accumulation.

L'artisanat et le commerce est développé à Tinghir

Les commerces de bouche, tout comme les structures hôtelières sont largement présents à Tinghir et dans certains villages de la zone. Les commerces de détail pour l'habillement, l'électro-ménager, les matériaux de construction, les bijoux, la quincaillerie sont largement présents. Il en est de même pour l'artisanat, la menuiserie, la ferronnerie, la sellerie, les garages automobiles. A Tinghir, certaines rues concentrent les commerces par activité. Des marchés hebdomadaires offrent une grande diversité de produits et sont parfois associés aux marchés de bestiaux. En revanche, l'activité minière, même si elle est importante en valeur, est très localisée et assez peu visible. Ces activités participent activement à l'expansion des villes de la Province et traduit également une forme d'accumulation de richesses. En revanche, elles nourrissent la dynamique d'importation (par rapport aux autres zones).

Un bouclage macroéconomique singulier et un régime d'accumulation

De prime abord, l'économie oasienne semble dynamique. La construction de maisons individuelles, de lotissements, de bâtiments publics, amorcée à la fin des années soixante se poursuit et le commerce, l'artisanat et les services, omni-présents, se développent. L'agriculture locale approvisionne marginalement la population urbaine croissante de la vallée et, en dehors de l'extraction minière, il n'existe pas de tissu industriel développé. Si la zone étudiée est considérée comme une entité, il est possible d'établir une « balance des paiements » qui enregistre les ressources entrantes, la contrepartie des exportations et les transferts monétaires (des migrants et du gouvernement central) et les ressources sortantes : les importations et les sorties de capitaux. Si le solde est négatif, la zone s'endette et/ou s'appauvrit, si le solde est positif, la zone accumule des richesses (facteurs de production, patrimoine immobilier, etc.). La présentation supra plaide pour une accumulation de richesses.

Dans ce contexte, le bouclage macroéconomique de la Province s'opère de la façon suivante :

montants des exportations (biens et services) + entrées de capitaux (les transferts) = montant des importations (biens et services) + sorties de capitaux + accumulation.

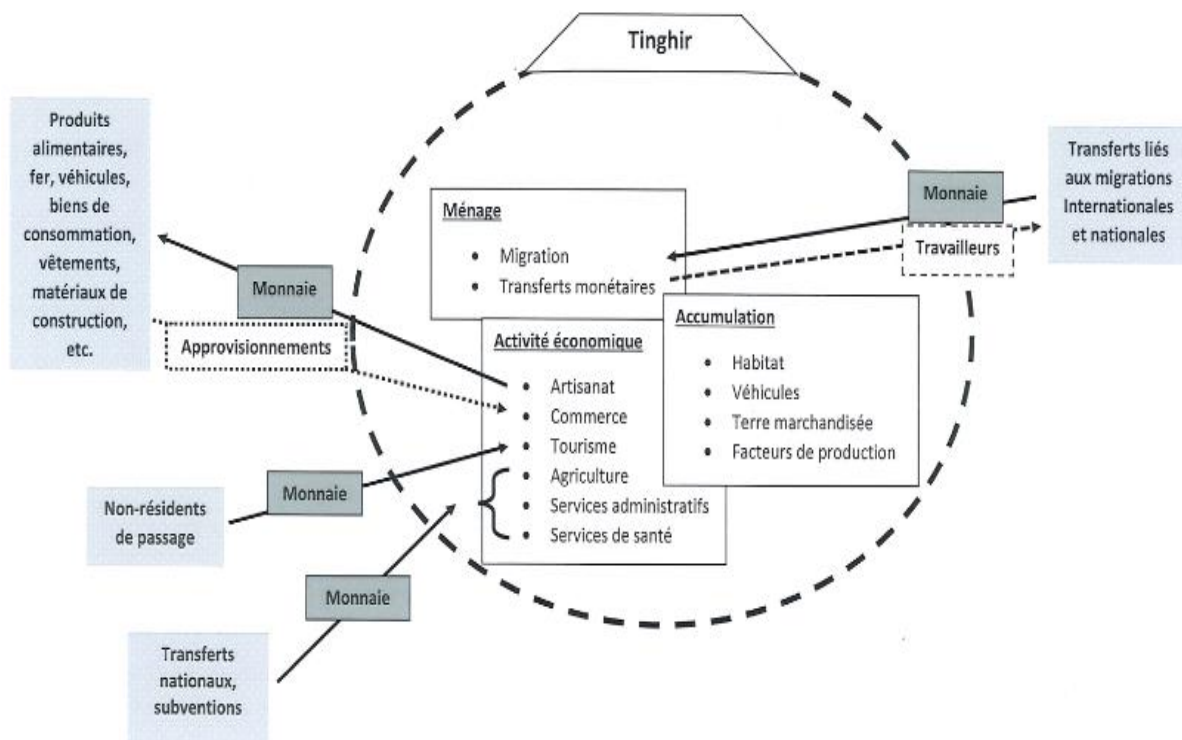


Figure 3. Les flux entrants et sortants de la vallée du Todgha

La Figure 3 souligne les flux⁶ entrants et sortants. Les flèches en petits pointillés matérialisent les approvisionnements venus d'ailleurs. Soit ils sont transformés localement en d'autres biens (le bois, le fer, les matériaux de construction), soit ils sont directement consommés par les ménages (la nourriture par exemple). L'ensemble de ces biens provient essentiellement des zones extérieures à la

vallée. La flèche en gros pointillés représente les « enfants du pays » partis travailler et vivre ailleurs (les flux migratoires). Les flèches pleines donnent une image des flux monétaires (transferts des migrants, du gouvernement central, subventions) qui alimentent les circuits provinciaux. Les flux monétaires entrants approvisionnent la vallée en monnaie, ils permettent la circulation généralisée de biens

⁶ Que la migration, le flux de personnes, soit mise au même niveau d'abstraction que les autres flux peut surprendre. En général, le transfert monétaire est la contrepartie directe d'un transfert de biens ou de services. Il correspond à la valeur des biens et des services à un moment donné. Les transferts monétaires effectués par les migrants à destination de leur territoire d'origine ne représentent pas la contrepartie d'un flux de personnes à un moment donné. D'une part, le migrant transfère des sommes peu liées au coût de la migration et, d'autre part, il peut transférer des sommes toutes sa vie (contrairement à un transfert de biens ou de service

ou la contrepartie monétaire est quantifiée et ponctuelle). Cette forme de « contrepartie » monétaire, n'est pas définie lors de la migration, elle n'est pas obligatoirement limitée et traduit une logique extérieure à la dynamique marchande. Par rapport au modèle proposé schématiquement, la migration ne se distingue pas des autres formes de transferts. En revanche, les transferts des migrants sont continus, ils ne permettent pas de payer une marchandise, ils approvisionnent la vallée en ressources monétaires à hauteur des liens que les migrants entretiennent avec la vallée.

qui ne serait pas possible sans un moyen de paiement.

À partir des modèles économiques principalement européens, la théorie de la régulation repère des régimes d'accumulation (Encadré n° 1) spécifiques à des formes de capitalisme (Encadré n° 2). En Europe, les gains de productivité de l'industrie ont joué un rôle fondamental pour définir les régimes d'accumulation. Ils sont également importants en Chine et ils permettent d'exporter des biens. Jusqu'à présent, le travailleur chinois (Séhier, 2017) a produit des biens sur le territoire national.

Encadré 2. Diversité des capitalismes

L'argent est investi pour mettre en œuvre une production. Une fois vendue, elle génère de nouvelles sommes et génère ainsi des profits (l'objectif du capitalisme). Le travail salarié, une marchandise, est la forme dominante du travail dans une économie capitaliste. Cette définition élémentaire du capitalisme identifie le socle d'un modèle à l'intérieur duquel foisonne une grande diversité de types de capitalismes (Boyer, 2015). Le capitalisme rhénan, le capitalisme rentier, etc. Le modèle socio-économique chinois mis en place en 1949 par exemple, est une forme de capitalisme selon Mylène Gaulard (2014), même si les régimes successifs se revendiquent du socialisme ou du communisme.

L'exportation de ces derniers est à l'origine de l'excédent commercial chinois et ils occupent une place centrale dans le processus d'accumulation chinois. Le modèle oasien observé à Tinghir ne trouve pas d'équivalent et sa cohérence est assez peu mise en valeur. En effet, même si les politiques de développement mettent l'accent sur les excédents agricoles et sur leurs débouchés

extraprovinciaux (agriculture industrielle à vocation exportatrice : les extensions), le régime d'accumulation local ne correspond pas au modèle agro-exportateur. Il ne correspond également pas à un modèle fondé sur le tertiaire (service touristique pour augmenter les flux monétaires positifs) et il est éloigné des modèles industriels. Les modèles de développement influencés par l'idée mercantiliste et/ou celle de la spécialisation des territoires, où des travailleurs produisent localement des biens et des services vendus en dehors du territoire, ne se retrouvent également pas.

Le modèle oasien observé à Tinghir est fortement adossé à la migration, nous semble-t-il. Les travailleurs ne produisent pas localement pour exporter le fruit de leur travail, ils quittent le territoire. Ils partent produire des biens et des services ailleurs et, pour de multiples raisons qui leur appartiennent, transfèrent à Tinghir une part de leur salaire. La masse monétaire locale est alimentée par des flux monétaires continus, issus d'une production lointaine et irrigue l'économie locale pour s'y accumuler.

Ce modèle de développement est certainement le fruit d'une l'histoire, il est lié aux représentations des groupes sociaux oasiens. Le voyage nous semble intégré à leurs schémas de pensée. Historiquement, les caravanes passaient, elles véhiculaient un imaginaire forgé par les membres de la communauté qui y participaient. Ils partaient pour des périodes plus ou moins longues avant de revenir. Depuis longtemps, l'espace des représentations ne se limite pas à l'oasis et cette vision « ancestrale » semble toujours vivante. Les jeunes hommes se projetaient dans la migration : « *A mon époque beaucoup de jeunes partaient quand ils étaient adultes. Soit on partait une fois marié, soit on partait quelques années, on économisait et on se mariait* » (Habitant de Tinghir, 53 ans). Ce

phénomène touche encore les jeunes : « *Tu ne peux pas rester toujours ici, moi j'aimerais aller en Europe, j'ai un cousin à Barcelone, il est bien là-bas* » (Habitant de Timadriouine, 21 ans).

De plus en plus de femmes participent aux dynamiques de migration dans le cadre d'une activité professionnelle : « *souvent les femmes seules ne partent pas longtemps comme les hommes, on va pour quelques mois pour ramasser les fruits* » (Habitante de Tiydrine, 27 ans). Auparavant les femmes migraient davantage dans le cadre d'un regroupement familial et sur le long terme. Si la migration est l'objet de projection individuelle elle irrigue également les représentations familiales et collectives. Avoir participé aux mouvements de migration, ou avoir un ou plusieurs membres de la famille à l'étranger, est généralement connoté positivement. Lors des discussions, même lors de rencontres fortuites, nos interlocuteurs exposaient très rapidement leur parcours de migration ou égrainent la liste des membres de la famille, à Casa, en France, en Espagne, en Allemagne ou au Canada : « *j'ai travaillé plus de 30 ans à côté de Roubaix, mes deux frères étaient à Lille et la moitié de la famille travaille en Europe et au Canada* » (Habitant de Tiydrine, 72 ans). L'exemple de l'association Afanour pour le développement illustre également l'importance du réseau international. Le mur des bâtiments administratifs est constellé de signes qui relient ce territoire à un espace bien plus vaste et leur page Facebook (Image 5) relaie ce message. Elle mobilise un imaginaire qui valorise un réseau étendu « Amitiés Abraysiennes sans frontière », « Amamzan Catalunya », « IAV de Rabat », « ENA de Meknès », « Agir Solidarité – Franche Comté », etc.



Image 5. Image extraite de la page Facebook de l'Association AFANOUR pour le développement.

Deuxièmement, les migrants restent en contact avec la zone d'origine « *l'été, la famille revient au bled pour les vacances, toutes les maisons sont pleines à ce moment-là* » (Habitant d'Afanour, 32 ans). « *En général, les migrants pensent toujours au pays, tu ne peux pas oublier l'endroit où tu es né, les parents, ... j'ai passé 20 ans en France et j'ai toujours pensé à Tinghir ... les migrants ont toujours un fil qui les retient* » (Habitant de Taghzout, 66 ans). Les nouvelles formes d'appropriation des terres collectives illustrent également cet attachement. Même ailleurs, les migrants conservent des droits reconnus de tous sur les terres collectives (cf. supra). Enfin, certains migrants créent une activité à Tinghir et d'autres reviennent sur leurs terres natales à la retraite.

La migration, vivre ailleurs, est importante dans un parcours de vie et de puissants liens unissent les « expatriés » à la province. Pour les

jeunes, la migration est l'objet de forte projection « *quand tu es jeune tu es obligé de partir, c'est le meilleur moyen pour faire vivre une famille et les parents qui restent ici* » (habitant de Igourtane, 23 ans). Pour les habitant.e.s de la vallée, l'espace de vie ne se limite pas au village ou à la Province, les sujets se placent dans un espace monde centré sur leur lieu d'origine. Ils vivent une « économie monde » pour paraphraser Fernand Braudel (1967) où les humains, les migrants, circulent. Ce modèle est spécifique et tranche avec le modèle chinois, où ce sont les marchandises qui quittent le sol chinois pour alimenter le processus d'accumulation local.

Les exemples choisis à Tinghir illustrent des représentations centrées, tout au moins au départ, sur l'oasis. Elles justifient l'attachement du sujet « au centre » qui donne un sens aux transferts monétaires qui participent au régime d'accumulation. Ce dernier n'est pas un « avatar » des modèles dominants rapidement énoncé ci-dessus. Au contraire, il est cohérent et mu par une dynamique de long terme rationnelle au cœur de laquelle l'imaginaire du « bled » est central. La place donnée aux transferts ne doit pas effacer les autres activités (commerce, tourisme, etc.). Elles participent certainement à l'accumulation, mais la migration semble occuper une place nodale et il serait intéressant de quantifier l'importance des transferts dans le régime d'accumulation. Si les transferts dominent, le régime pourrait être qualifié de régime d'accumulation tiré par les transferts migratoires.

Le cas de la vallée du Todgha : une réflexion et un enjeu pour les théories du développement rural

Les modèles de développement sont souvent façonnés par une vision normative (Ritz, 1996) et ils sont largement enseignés aux étudiants. Lors des différentes missions, j'ai pu constater que les étudiants mettaient en avant un cadre d'analyse adossé à : l'attractivité du territoire, la figure de l'entrepreneur, la place des modèles agricoles où la production est destinée aux marchés (versus l'autoconsommation), etc. Ils ne plaçaient jamais les transferts des migrants comme une composante d'un modèle durable et désirable. Les transferts semblent déterminants mais ils ne sont pas traités comme une dimension essentielle, un objectif des politiques de développement.

Encadré 3. Attractivité du territoire

L'attractivité d'un territoire attire les acteurs ou les investisseurs (Poirot et Gérardin, 2010). Ce concept est multidimensionnel et traduit la capacité d'un territoire « à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. Nous définissons cette attractivité, comme la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités » (Poirot et Gérardin, 2010 p. 27).

Comme les étudiants, en général, les acteurs du développement cherchent à identifier les potentiels économiques pour créer de nouvelles richesses. Ils cherchent les leviers pour créer plus de valeurs par le truchement des surplus agricoles, des activités touristiques, artisanales ou commerciales. L'investissement

joue un rôle central à ce titre. En d'autres termes, les détenteurs de capitaux (que l'État encourage éventuellement en subventionnant certains secteurs) doivent créer de nouvelles activités, produire de nouveaux biens et services, faire des profits et créer de l'emploi (des salaires).

Si cette dynamique s'amorce sur un territoire, alors il devient attractif. Pour Poirot et Gérardin (2010) l'attractivité d'un territoire peut dépendre du choix d'un acteur et elle n'est pas obligatoirement « économique ». En revanche, les auteurs précités retiennent « les facteurs mobiles de production » (Encadré n°3) et elle est souvent « économique ». La population est mentionnée mais la lecture de l'article laisse assez facilement penser que c'est l'emploi, une activité économique, qui attire les acteurs. Les modèles fondés sur l'attractivité du territoire considèrent assez peu les motivations des migrants qui ne cherchent pas obligatoirement à investir pour créer une activité qui dégage un excédent monétaire. Leurs motivations sont d'ordre méritoire : « *les migrants aident beaucoup leurs parents, ils sont heureux si leurs parents vivent bien et ils en seront récompensés* » (Habitant d'Afanour, ancien migrant, 67 ans) ou de prestige : « *il gagne beaucoup en Espagne, regardez la maison qu'il a construite et il a plusieurs voitures, des grosses* » (Habitant d'Afanour, 49 ans). L'attractivité du territoire de Tinghir n'est pas comprise, ou mal comprise, si les dimensions méritoires, de prestige, etc. ne sont pas intégrées au cœur d'un modèle général de développement. Elles semblent plus importantes que le profit lié à un investissement et expliquent peut-être les transferts monétaires de migrants pendant la période de migration.

Cette vision «économiste », commune et largement enseignée se dote souvent d'outils théoriques inappropriés pour saisir le mobile d'action des agents. Premièrement, elle

repose sur la compétition (Encadré n° 3) liée aux choix des acteurs. L'attractivité d'un territoire dépend de l'attractivité des autres, elle est ordinale et une zone se développe s'il attire et/ou conserve davantage. Or les migrants, ne choisissent pas réellement le lieu de transfert. Ce dernier dépend de leurs origines et construire une maison n'est pas guidé par le profit. Ainsi, les politiques de développement fondées sur l'attractivité «économique » ne sont certainement pas adaptées. Le deuxième niveau d'interrogation est intimement lié au premier. L'idée commune d'attractivité est avant tout normative et dépend d'un « idéal » de développement façonné, plus ou moins directement, par l'image de l'homo oeconomicus. Or cette rationalité a-t-elle un poids suffisant pour expliquer la dynamique observée à Tinghir ? Les acteurs locaux ou les migrants choisissent un cheminement tout autre mais il est rationnel. Ils calculent selon leurs normes et les figures archétypiques promues dans les cercles du développement ne permettent pas de cerner la logique qui les anime.

- La figure de l'entrepreneur par exemple. Elle semble avoir une place centrale d'un point de vue théorique, mais est-elle largement partagée localement ? « *je pense qu'il vaut mieux aller travailler à l'étranger pour gagner des sous que faire un commerce ici. Mes cousins à Madrid s'en sortent mieux que moi* » (Habitant de Tinghir, 42 ans). « *Ceux qui se débrouillent partent à l'étranger, nous on vivote même si on a de l'eau avec le forage et la pompe* » (Habitant de Tinghir, 38 ans). Dès lors, dans le milieu agricole, les formations à nouvelles techniques pour augmenter la productivité et les niveaux de production ne trouvent pas toujours un écho. Très souvent, au sein des structures agricoles familiales, les agents ne se représentent pas comme de chefs d'entreprise qui cherchent obligatoirement à améliorer les techniques pour produire plus de quantité et/ou de valeur. Leurs motivations

sont partiellement ailleurs « *la famille vit là depuis toujours, on a construit une grande maison, on a des légumes, des fruitiers, des oliviers, de la vigne, deux vaches, on produit notre nourriture et on vend aussi* » (Habitant de Tinghir, 51 ans). « *La famille est du coin, je cultive sur nos terres, ça ne rapporte pas beaucoup mais on a eu des aides pour l'irrigation des palmiers et la famille peut se regrouper tous les étés ici* » (Habitants d'Afanour, 37 ans). Même si certains acteurs investissent dans la production agricole, la logique d'entreprise appliquée à l'agriculture n'est pas un modèle unanimement désiré. D'autres raisons expliquent l'attachement aux formes d'agriculture que la majorité des acteurs locaux pratique.

- Le modèle d'agriculture entrepreneuriale fonctionnerait-il sans les aides publiques ? Le modèle n'est-il pas artificiellement entretenu par la puissance publique pour des raisons idéologiques ? Les cadres du public, ceux qui travaillent dans le secteur agro-industriel, ne remettent généralement pas en cause le modèle général présenté ci-dessous. Ils construisent des politiques productivistes et les termes qu'ils emploient (exploitation agricole) traduisent l'influence du modèle de développement agricole européen. Or, celui-ci est une impasse, il a consommé beaucoup d'aides publiques depuis une quarantaine d'années et : l'emploi agricole n'a cessé de diminuer ; les inégalités au sein de la profession se sont creusées ; certains accumulent beaucoup de richesses (Laferté, 2018) et d'autres ont des revenus proches des minima sociaux ; les problèmes de pollution sont importants ; les maladies professionnelles sont légion ; la disparition de certaines espèces est de plus en plus aiguë et il est de moins en moins résilient. Face à un choc équivalent à celui de la seconde guerre mondiale, la population française ne serait plus en mesure de se nourrir. Il serait difficile de transporter sur de très longues distances les aliments

nécessaires aux élevages industriels (le soja par exemple) et il serait ensuite difficile d'écouler sur très longues distances le produit de ces élevages (en Asie ou en Afrique). Ce modèle ne fonctionne pas en dehors du cadre des échanges internationaux. A titre d'exemple, le modèle agricole français est excédentaire d'un point de vue comptable, les sommes liées aux exportations sont supérieures à celles liées aux importations. Le solde positif est lié aux exportations de quelques biens (viande porcine, de volaille, boeuf, produits laitiers) mais la France importe massivement les légumes secs, la viande ovine, les fruits et les légumes, de nombreux biens alimentaires transformés, etc.. Par rapport aux matières, aux quantités consommées, les productions agricoles françaises ne nourrissent plus la population qui dépend de l'étranger pour se nourrir. L'équilibre comptable, voire le solde positif de la balance ne garantit pas la sécurité alimentaire qui repose sur des quantités de biens que les habitants consomment. Les politiques de développement modelées par la dimension comptable oublient souvent que la résilience d'un modèle dépasse le cadre comptable. La crise du covid illustre cette réflexion et les oasis, parce qu'elles produisent des biens consommés directement par les familles, étaient des refuges pendant le confinement (Kuper 2022 ; Mazari 2022).

- Le dernier point de cette réflexion porte sur le jugement souvent adressé au modèle socioéconomique effectif observé à Tinghir. En tant que modèle, ce mode d'organisation n'est pas souvent mis en valeur. Or, comme le montre le dynamisme de cette zone, il semble robuste, mais il sort des cadres d'analyse dominants. Il passe en dessus ou en dessous du radar des politiques de développement et considérer sa singularité, en dehors d'un cadre normatif, serait certainement une voie féconde pour comprendre la dynamique macro-économique de ce territoire.

Conclusion

Sur les contreforts de l'Atlas et au cœur du désert la vallée du Todgha se développe. Le nombre d'habitants augmente malgré des dynamiques migratoires continues, le commerce et l'artisanat sont prospères et les nouvelles constructions, des maisons individuelles et des bâtiments publics, fleurissent. Un processus d'accumulation est visiblement à l'œuvre, mais il ne repose pas sur les principes largement décrits ailleurs (investissement, augmentation de la productivité, exportations de biens spécifiques, etc.). Nous émettons l'hypothèse que les transferts monétaires des migrants entraînent le régime d'accumulation de la vallée du Todgha. Une partie de la population ne met pas en valeur des ressources locales, elle migre et transfère les richesses qu'elle produit ailleurs. Ces dernières s'accumulent localement, mais, bien souvent, elles ne s'inscrivent pas dans un processus d'investissement destiné à produire de nouvelles marchandises (des biens ou des services) pour faire des profits. De tous autres mobiles guident l'accumulation, le prestige, le statut et, pour ces raisons, le territoire est attractif. Pour les migrants, l'intérêt du territoire est lié à un corpus de représentations qui les rattachent à leur zone d'origine. Elle représente un espace de projection essentiel pour les migrants, ils sont attachés à la vallée et ils le montrent. Parallèlement, les « locaux » les reconnaissent et reconnaissent toujours leurs droits sur les terres collectives par exemple. Les migrants fonctionnent dans une « économie monde », ils partent sans rompre les liens avec leur territoire d'origine. Comme au temps des caravanes, ou comme Candide, ils partent, ils découvrent le monde, mais ils reviennent.

Financement

Le travail d'enquêtes à Tinghir a été réalisé dans le cadre du projet Massire, portant sur le renforcement des systèmes d'innovation agricole et rurale dans les zones oasiennes et arides du Maghreb, et financé par le Fonds International de Développement Agricole (Fida).

Références

- Aït Hamza M, 2012. Maroc utile, Maroc inutile: mythe ou réalité ? in : *L'héritage colonial du Maroc*. Eds : Popp H, Ait Hamza, M. Pp. 39-48. Rabat : Bayreuth and IRCAM.
- Amable B, 2005. *Les Cinq Capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*. Coll : Économie humaine, Seuil, Paris.
- Boyer R, Saillard Y, 2002. *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*. Coll : Recherches, La découverte, Paris.
- Boyer R, 2004. *Théorie de la régulation : Les fondamentaux*. La Découverte, Paris.
- Boyer R, 2015. Diversité et renouvellement des formes de capitalisme. In *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation des crises*. Eds : R. Boyer. pp. 199-238. La Découverte, Paris.
- De Haas H, 2003. [Migration and Development in Southern Morocco. The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley](#). Radboud University Nijmegen.
- De Haas H, 2006. Migration, remittances and regional development in Southern Morocco. *Geoforum* 37(4), 565-580.
- De Haas H, El Ghanjou H, 2000. General Introduction to the Todgha Valley : population,

migration, agricultural development. *IMAROM working papers series* 5, 79.

Gaulard M, 2014. *Karl Marx à Pékin – Les racines de la crise en Chine capitaliste*. Demopolis. Paris.

Heinemeijer WF, Van Amersfoort JMM, Den Haan R, 1977. *Partir pour Rester : une enquête sur les incidences de l'émigration ouvrière a la campagne marocaine. Imwoo/Nuffic : Projets Remplod*.

Kagermeier A, 2012. Les postes militaires au Maroc méridional : leur développement de sites servant à la conquête du «Maroc inutile » à des villes dynamiques avec des fonctions publiques et économiques. In *Héritage colonial du Maroc*. Eds : Popp H, Aït Hamza, M. Éditions de l'Université de Bayreuth.

Khandouch M. A, 2017. [Les migrants, vecteurs de changement dans leur territoire d'origine : vallée de Todgha dans le sud-est marocain](#). Thèse de doctorat, Université d'Angers.

Kuper T, 2022. *La résilience dans la vallée de Todgha (Sud-Est du Maroc). Deux douars aux situations contrastées : Aït Aritane et Ghellil*. Mémoire de fin d'études, ISTOM, Angers.

Laferté G, 2018. *L'embourgeoisement. Une enquête chez les céréaliers*. Raisons d'Agir, Paris.

Braudel F, 1967. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe et XVIIIe siècles)*. Tome 1, Armand Colin, Paris.

Lecoquierre B, 2015. *Le Sahara, un désert mondialisé*. Coll. : La Documentation photographique. La Documentation française no 8106.

Mazari P, 2022. *La résilience de l'oasis de Todgha : Le cas des douars d'Aït Aritane et de Ghallil Les pratiques des ménages et les pratiques collectives*. Mémoire de Master, Université Paris Nanterre.

Nantet B, 2007. *Histoire du Sahara et des Sahariens*. Ibis Press.

Odghiri MA, 2022. [Tinghir. Les mutations d'une ville présaharienne dans un monde globalisé](#). Belgeo, 1.

Poirot J, Gérardin H, 2010. [L'attractivité territoires : un concept multidimensionnel](#). In *Mondes en développement*, 149 : 27-41.

Rist G, 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Coll. : Monde et sociétés. Les Presses de Sciences Po, Paris

Sheele J, 2012. *Time and space in the Sahara. In Saharan frontiers: space and mobility in northwest Africa*. Eds : J. McDougall & J. Scheele. Bloomington: Indiana University Press, 1-21.

Sheele J, 2017. The need for nomads: camel-herding, raiding, and Saharan trade and settlement. In *Trans-Saharans: Human mobility and identity, trade, state formation and mobile technologies across the Sahara (1000 BC – AD 1500)*. Vol. 2: Trade. Cambridge: University Press, 55-79.

Smith A, 2023. Étude du phénomène d'appropriation des communs fonciers dans la vallée de Todgha, sud-est du Maroc. Dynamiques. Enjeux. Conflits. *Mémoire de fin d'études. ISTOM*.